

### Code vestimentaire de l'école Lacerte

Le code vestimentaire d'une école reflète le désir d'enseigner à nos jeunes qu'une partie importante de devenir adulte c'est la capacité de faire ses propres choix vestimentaires en tenant compte du contexte dans lequel on se retrouve.

Nous tenons à ce que les élèves et les adultes s'habillent de façon respectable pour venir à l'école. L'école reconnaît l'importance du fait que les élèves et les adultes peuvent s'exprimer par leur habillement, mais il faut aussi tenir compte du milieu d'apprentissage et de travail. L'habillement doit donc respecter un code vestimentaire propice à un tel milieu.

Nous demandons aux parents de bien vouloir guider leurs enfants à choisir leurs vêtements. Bien que les modes changent d'année en année, ce qui est important c'est que les enfants s'habillent avec goût en démontrant un respect pour eux-mêmes et les autres.

- Le port de la casquette, de la tuque, du capuchon est interdit dans l'école.
- Les vêtements avec des images ou faisant référence aux substances illicites (alcool/drogues) slogans déplacés, racistes, vulgaires, obscènes ou violents sont interdits.
- Les vêtements du haut du corps doivent couvrir le torse, le dos, l'abdomen et la taille. Les bretelles de chandail sans manches ou camisole doivent être plus larges que deux doigts (ceci veut dire que les bretelles « spaghetti » sont interdites). Les camisoles transparentes ou de style « sous-vêtements » ne peuvent pas être portées comme chandail.
- Les shorts, jupes ou robes doivent avoir une longueur minimum du tiers de la cuisse. Les vêtements du haut et du bas de corps doivent se rejoindre sans voir les sous-vêtements.
- Des souliers doivent être portés en tout temps.

La direction et les membres du personnel de l'école se réservent le droit et la responsabilité de commenter la tenue vestimentaire des élèves, et peuvent exiger des changements lorsque les vêtements seront jugés peu appropriés pour un milieu de travail. Les parents seront informés de nos suivis.